

# La colonisation européenne et le système colonial

## I. Conquêtes coloniales et organisation des empires au XIX<sup>e</sup> siècle

### 1. Les causes de l'expansion coloniale

- L'intérêt des pays européens pour la **colonisation** s'explique en grande partie par des motifs politiques. Tout d'abord, les gouvernements souhaitent s'assurer le contrôle des grands axes de circulation, sur terre comme sur mer, dans des buts commerciaux et stratégiques. Ainsi, la France, implantée en Algérie depuis 1830, entre en Tunisie et au Maroc pour s'assurer la sécurité du premier territoire. De même, les Britanniques souhaitent relier leurs possessions d'Afrique du Nord-Est à celles d'Afrique du Sud et se heurtent au projet des Français qui souhaitent pouvoir traverser tout le continent d'Est en Ouest sans quitter leurs possessions. Ainsi apparaissent les premières tensions entre les métropoles européennes. Enfin, les gouvernements voient dans ces conquêtes une occasion de redresser leur prestige : c'est le cas, par exemple, de la France, après sa défaite de 1871, qui reprend sa politique de conquête, poussant ainsi l'Allemagne de Bismarck à entrer dans la compétition.
- Les causes économiques sont plus nuancées : certes, la révolution industrielle entraîne la recherche de matières premières et de débouchés nouveaux pour les industries européennes. De plus, les politiques protectionnistes contraignent les Européens à rechercher outre-mer des marchés nouveaux. Cependant, on observe que les peuples colonisés ont un faible pouvoir d'achat, et que l'Europe écoule plutôt ses produits industriels dans des parties du monde qui ne sont pas colonisées. La situation est diverse, selon les pays : la part des colonies dans le commerce des métropoles est relativement faible avant 1914 : elle représente moins de 10% du commerce français, mais près de 40% du commerce britannique.
- Les causes secondaires sont diverses. On a longtemps pensé que l'Europe, qui connaît une transition démographique, souhaite acquérir des colonies pour y installer son excédent de population. Cependant, on observe que la majorité de l'émigration européenne se dirige vers les « **pays neufs** », plutôt que vers les colonies. Enfin, il ne faut pas négliger les facteurs moraux ou philosophiques : l'Europe, forte de sa supériorité technologique, justifie sa domination sur les peuples colonisés par un devoir de civilisation. C'est le thème du « fardeau de l'homme blanc » (Kipling), auquel adhère une grande partie de la population européenne.

### 2. Les conquêtes coloniales

- Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les puissances européennes, en particulier le Royaume-Uni, la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie et l'Allemagne se lancent dans une politique d'expansion coloniale. Des expéditions civiles et militaires sont lancées, comme celle qui permet à la France de s'emparer du Cambodge et de la Cochinchine dans les années 1860. A partir des années 1870, le souci de prestige des Etats et la montée des nationalismes entraînent une accélération des conquêtes. En France, par exemple, Jules Ferry est l'un des plus fervent partisans de cette politique d'expansion, soutenue par ce qu'on appelle alors le « parti colonial ».
- La rivalité entre les puissances coloniales entraîne un risque de conflit. C'est pourquoi, quatorze pays européens se réunissent à Berlin en 1884-1885 pour fixer les règles de la

conquête. Ils s'entendent sur l'obligation pour une puissance coloniale d'occuper effectivement un territoire conquis, et d'en informer les autres Etats. La conférence de Berlin partage l'Afrique en zones d'influence et propose de régler les litiges éventuels par des accords internationaux. Ce sera le cas, par exemple, entre la France et le Royaume-Uni après la crise de Fachoda (1898), ou entre la France et l'Allemagne, qui trouvent une solution pacifique dans leur lutte d'influence pour la domination du Maroc (1906).

- Les conquêtes se font le plus souvent par la force : 100 000 hommes sont nécessaires à la maîtrise du territoire algérien, 300 000 soldats sont présents en Inde. Pour maintenir leur domination, les puissances coloniales s'assurent la collaboration des **élites traditionnelles** et enrôlent des indigènes dans des armées encadrées par des officiers européens.

### 3. L'organisation des empires coloniaux

---

- En 1914, l'Europe contrôle les deux tiers de l'espace mondial et 60% de la population de la planète. A eux seuls, l'Empire britannique et l'Empire français représentent le tiers de la surface du globe. Les Britanniques possèdent l'empire le plus étendu : ils sont présents en Asie (Inde) et en Océanie, mais également en Afrique (Egypte, **Afrique orientale** et **Afrique occidentale** anglaises, Union Sud-Africaine), en Méditerranée (Gibraltar, Malte, Chypre) et en Amérique (Guyane anglaise). Aux colonies au sens propre du terme, il convient d'ajouter les **dominions**, comme la Nouvelle-Zélande et le Canada.

- La France possède le second empire colonial du monde. L'empire français est principalement étendu sur le continent africain : Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc), **Afrique occidentale française** (AOF), **Afrique équatoriale française** (AEF), la Réunion, les Comores, Madagascar. En Asie, la France domine l'ensemble de la péninsule indochinoise (Cochinchine, Cambodge, Annam, Tonkin, Laos) et possède cinq comptoirs en Inde (Pondichéry, Chandernagor...). A ces territoires, il faut ajouter des possessions telles que Tahiti ou la Nouvelle Calédonie et, en Amérique, la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane française et Saint-Pierre-et-Miquelon.

- Pour les autres pays colonisateurs, on ne peut guère parler d'empire : l'Allemagne (qui possède le Togo, le Cameroun une partie du Sud-Ouest et de l'Est africains), l'Italie (présente en Erythrée, en Somalie et en Tripolitaine), la Russie, la Belgique (le Congo), les Pays-Bas, la Belgique, l'Espagne (Maroc septentrional), le Portugal (Angola et Mozambique), les Etats-Unis (Les Philippines) et le Japon possèdent des territoires restreints, morcelés ou minuscules.

## II. Les modalités de la présence et de l'influence européenne dans les colonies (Le système colonial)

### 1. L'administration coloniale

---

- La France, l'Espagne, le Portugal et l'Italie ont le plus souvent recours à l'administration directe des territoires qu'ils occupent. Cette situation s'explique par la volonté d'« **assimilation** » de ces métropoles. Mais, loin de bénéficier aux indigènes qui demeurent à de rares exceptions près de simples sujets, cette politique satisfait surtout les colons qui sont les seuls à recevoir les mêmes droits que les citoyens métropolitains. Le pouvoir appartient à des fonctionnaires civils et militaires européens, qui s'appuient parfois sur les autorités traditionnelles indigènes, comme les chefs de tribus, les **caïds**, les **mandarins**. Ainsi, les Français ont tendance à administrer leurs **protectorats** (Tunisie, Maroc, Indochine) comme de simples colonies

- A l'inverse, les belges, les allemands, les néerlandais et surtout les britanniques privilégient une administration fondée sur l'« **association** ». Les métropoles font largement appel aux élites locales, souvent formées dans leurs universités. Ces dernières sont placées sous l'autorité d'un gouverneur, mais possèdent un réel pouvoir de décision. C'est l'*indirect rule*. Les dominions britanniques s'acheminent ainsi rapidement vers l'autonomie : ils deviennent de véritables Etats, ne dépendant plus de la couronne britannique que pour la politique étrangère et la défense. Et en 1931, la

Grande-Bretagne et ses dominions s'unissent sur le plan économique au sein du **Commonwealth**.

- A partir des années 1920, on observe cependant une évolution dans la conception française de l'administration des territoires sous tutelle. C'est ainsi que le ministre des colonies, Albert Sarraut, défend une politique d'association et propose de donner aux populations indigènes des droits équivalents à ceux des métropolitains. Et à la même époque, Lyautey, résident supérieur au Maroc jusqu'en 1925, exprime son espoir de voir émerger une élite capable de conduire le territoire vers son émancipation. Toutefois, on observe que d'une manière générale, l'administration française demeure largement centralisatrice. L'administration directe demeure la règle.

## 2. L'influence des métropoles

- Ce qui frappe tout d'abord, c'est le faible nombre de colons européens. Les noyaux de peuplement sont peu nombreux et réduits : hauts plateaux du Kenya, Afrique du Nord (on compte 850 000 français en Algérie, 180 000 au Maroc, 110 000 en Tunisie), Afrique du Sud. 120 000 britanniques sont présents aux Indes, ce qui n'est pas un chiffre très élevé compte tenu de la superficie du territoire. Dans les colonies situées dans les zones tropicales, le nombre des colons est encore plus faible (cette petite minorité est le plus souvent constituée par des fonctionnaires, des techniciens, des commerçants et des **missionnaires**). Toutefois, les colons se distinguent des populations indigènes par leur mode de vie : ils vivent essentiellement en ville, sont mieux rémunérés, habillés à l'europpéenne, et ils bénéficient le plus souvent de domestiques indigènes. Contrairement à une image souvent répandue, ils sont minoritaires à mener une vie luxueuse.

- Les colonies s'occidentalisent : les villes connaissent une croissance spectaculaire et l'urbanisme emprunte à l'architecture européenne, les élites indigènes adoptent des comportements européens. Les missionnaires diffusent également le christianisme dans les populations locales. Inversement, on assiste en Europe à un engouement pour les colonies. Cet attrait pour l'exotisme se manifeste au cours des expositions coloniales ou universelles, tenues à Londres et à Paris. Les artistes occidentaux s'inspirent également de « l'art nègre » (comme les masques africains dans le tableau de Picasso, *Les demoiselles d'Avignon*) auquel Paris consacre une première exposition en 1919. Cet imaginaire colonial dissimule aux Européens la réalité plus dure de l'exploitation des populations indigènes.

- La colonisation entraîne des progrès concrets, même si ce sujet fait l'objet d'un vif débat aujourd'hui encore : développement de l'encadrement sanitaire des populations, apports techniques (infrastructures de transports, assainissements de terres insalubres), développement de la scolarisation, formation de nouvelles élites (enseignants, ingénieurs, médecins, avocats, journalistes). On peut également évoquer la naissance dans les colonies d'une petite bourgeoisie indigène : petits commerçants, artisans, auxiliaires des administrations ou des travaux publics, etc. Mais on notera que ce sont précisément ces élites, souvent méprisées par les colons, qui vont rapidement contester le système colonial.

## 3. La montée du nationalisme

- La colonisation est souvent vécue, à juste titre, comme une exploitation par les populations locales. Le discours présentant la tutelle des métropoles comme une œuvre de civilisation et de progrès est très éloigné de la réalité. Certains mouvements **nationalistes** sont très précoces, comme le Parti du Congrès fondé en Inde en 1886. Mais il faut attendre la Première Guerre mondiale pour que la contestation du système colonial se développe dans les empires. Les élites indigènes sont déçues par les métropoles, qui n'ont pas mis en œuvre les mesures libérales promises, et continuent de les tenir à l'écarte des responsabilités. D'autre part, la contestation est paradoxalement renforcée par l'influence de l'enseignement européen, largement fondé sur les Droits de l'Homme et la philosophie des lumières. Enfin, dans les années 1920, c'est l'influence du marxisme qui vient entretenir la contestation de l'impérialisme colonial.

- L'entre-deux-guerres voit donc l'émergence de mouvements ou de partis nationalistes. En Inde, le Parti du Congrès, au sein duquel milite Gandhi, prône la « non violence active » et organise des campagnes de boycott des produits britanniques. En Indochine,

Nuyen Ai Quoc (qui prendra le nom d'Hô Chi Minh) crée le parti communiste indochinois en 1930. En 1925, la révolte d'Abd El-Krim au Maroc doit être réprimée par l'armée française, mais le Parti de l'*Istiqlal* (« indépendance ») reprend la contestation nationaliste, tout comme le parti du Néo-Destour en Tunisie.

- Face à cette montée du nationalisme, les métropoles réagissent différemment : les britanniques accordent une représentation nationale à l'Inde, et préparent le territoire au *self-government*. En revanche, la France refuse toute autonomie à ses colonies : ainsi, le projet de loi Blum-Violette (1936) accordant la citoyenneté aux musulmans d'Algérie est rejeté.

### III. Les modes d'exploitation économique des colonies

#### 1. La mise en valeur des terres

---

- L'installation de colonies agricoles européennes a pour première conséquence l'expropriation des indigènes. Ils sont refoulés vers les domaines arides ou montagneux (comme en Algérie), parqués dans des réserves (en Afrique du Sud) ou systématiquement massacrés (en Nouvelle-Zélande). En Nouvelle-Calédonie, l'armée française chasse brutalement les populations **kanaks** de leurs terres, pour les attribuer aux colons. Cette méthode violente provoque une révolte en 1878, qui aboutit à une répression implacable (on estime que 5% de la population kanak tombe sous les balles de l'armée et des colons). Par ailleurs, les terres appartenant aux dirigeants locaux sont également confisquées : c'est le cas des domaines de l'empereur d'Annam, du **dey** d'Alger ou du **bey** de Tunis.

- Les bénéficiaires de ces expropriations sont soit des colons, soit des sociétés européennes. Ainsi, la « Société germano-belge du Nord-Ouest Cameroun » détient plus de 9 millions d'hectares. La « Société du Haut-Oubangui » possède quant à elle 14 millions d'hectares de terres en Afrique Equatoriale Française. Les exploitations attribuées aux colons sont plus restreintes, mais apparaissent tout de même importantes aux yeux des indigènes qui ont été spoliés de leurs terres. Les compagnies possédant ces domaines immenses mettent en place des plantations qui vont fournir aux métropoles les matières premières agricoles dont elles ont besoin : produit tropicaux (coton, café, cacao, oléagineux), caoutchouc, riz, vin, etc. Les matières premières non agricoles sont également pillées : bois et ivoire d'Afrique noire, or d'Afrique du Sud, charbon du Tonkin, nickel de Nouvelle-Calédonie.

- Les conséquences de cette exploitation sont multiples : tout d'abord, les populations indigènes sont contraintes au **travail forcé**, souvent de façon violente. Ce dernier ne sera interdit qu'en 1931. D'autre part, la pratique de la monoculture rend les colonies dépendantes de leurs métropoles et fragilise leur économie, qui ne repose que sur un nombre très restreint de production de matières premières. Les colonies sont extrêmement dépendantes des fluctuations des cours des matières premières, comme le démontrera la crise de 1929.

#### 2. Les échanges commerciaux

---

- Les échanges entre les métropoles et leurs colonies se caractérisent par un déséquilibre : les colonies exportent des matières premières, agricoles ou minières, nécessaires aux industries européennes, et importent des produits manufacturés. Ces derniers sont principalement des biens de consommation, mais également des biens d'équipement. En effet, les industries européennes sont à la recherche de marchés nouveaux, suite aux bouleversements dus à la révolution industrielle.

- C'est en période de crise qu'on observe un réel rapprochement économique entre les métropoles et leur empire. Les métropoles prennent alors des mesures **protectionnistes**, et leurs échanges s'amplifient avec les colonies. Ainsi, après la crise de 1929, les échanges de la France et du Royaume-Uni avec leurs colonies sont nettement dopés : dans les années 1930, le pourcentage des exportations de la France avec ses colonies passe de 20% à plus de 30% de ses exportations totales. Le pourcentage des importations passe dans le même temps de 12 à 27%. Il en va de même pour le commerce extérieur britannique. On peut donc affirmer qu'en période de crise, les colonies deviennent une sorte de refuge pour les métropoles.

- Toutefois, force est de constater que les entrepreneurs n'ont pas investi dans les colonies les sommes espérées. Ainsi, en 1914, sur les 45 milliards de francs investis par la France à l'étranger, seuls 10% le sont dans l'empire. En fait, le discours expansionniste ne convainc pas les investisseurs, qui préfèrent placer leurs capitaux dans d'autres régions du monde. Sur le plan des importations, comme des exportations, les colonies ne jouent qu'un rôle marginal. Le seul État à avoir tiré de réels bénéfices de ses colonies est la Hollande : la mise en culture des îles appartenant aux Pays-bas est organisée de façon à ce que l'État néerlandais bénéficie de revenus conséquents. Les cultures commerciales sont largement étendues, mais au prix de la diminution des **cultures vivrières** et de l'extension du travail forcé.

### **3. Les innovations économiques et techniques**

---

- La colonisation présente malgré tout des aspects positifs sur les plans techniques et économiques. Tout d'abord, les infrastructures construites afin d'exploiter et d'acheminer les matières premières destinées à être exportées (ports, routes et pistes, chemins de fer, installation de câbles télégraphiques). Ainsi, à la veille de la Première Guerre mondiale, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne ont bâti plusieurs milliers de dizaines de kilomètres de chemin de fer en Afrique. Ces politiques dites de « mise en valeur » répondent néanmoins aux nécessités de l'exportation et utilisent une main-d'œuvre bon marché ou gratuite. On ne peut pas dire qu'elles bénéficient directement aux populations indigènes.
- D'autres réalisations techniques sont à mettre au crédit de l'exploitation des colonies : ainsi, l'assainissement de régions insalubres qui peuvent être mises en culture. C'est le cas de la plaine de la Mitidja en Algérie. De même, le développement de l'irrigation et la recherche agronomique, permettant de meilleurs rendements (vignes et agrumes en Algérie, culture de l'olivier dans le Sahel tunisien, coton en Inde et en Egypte, etc). Si ces innovations ne bénéficient par directement aux populations indigènes, elle représente néanmoins une amélioration indiscutable des infrastructures des régions colonisées.
- Au total, si la colonisation a été vécue comme une spoliation pour les indigènes, l'exploitation économique des colonies a permis de faire émerger une élite indigène, de petits commerçants ou d'artisans, de transporteurs et d'auxiliaires dans les administrations et d'agents de services (travaux publics, chemins de fer, télégraphes). Les nécessités du développement économique ont diffusé, parmi les élites indigènes, les formations des cadres indispensables à une économie et à une administration modernes.